



LE CONSEIL RÉGIONAL EN ANTIBIOTHÉRAPIE : QUI FAIT QUOI ?

H. Cormier, M. Chauveau, W. Boutfol, E. Ninin,
D. Boutilie, P. Abgueguen

Liens d'intérêt

- aucun

Le contexte

□ Les acteurs du projet



The image shows the cover of a project report. At the top, there are four logos: ars (Agence Régionale de Santé Pays de la Loire), omed+t (Observatoire Médical de la Loire), the logo of the Pays de la Loire region, and the logo of the Centre Hospitalier Universitaire d'Angers (CHU ANGERS). The main title is 'PROJET : « Développement du conseil en antibiothérapie en région des Pays de la Loire »'. Below the title, it lists the authors: 'Rédacteurs : - Dr Pierre Abgueuen : Service des Maladies Infectieuses, CHU Angers - Pr David Boutolle : Service des Maladies Infectieuses, CHU Nantes - Dr Aurélie Marquet : Medqual'.

ars omed+t  **CHU ANGERS**

PROJET :

**« Développement du conseil en
antibiothérapie en région des Pays de
la Loire »**

Rédacteurs :

- Dr Pierre Abgueuen : Service des Maladies Infectieuses, CHU Angers
- Pr David Boutolle : Service des Maladies Infectieuses, CHU Nantes
- Dr Aurélie Marquet : Medqual



2016

Le contexte

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Instruction DGS/RI1/DGOS/PF2/DGCS n° 2015-212 du 19 juin 2015 relative à la mise en œuvre de la lutte contre l'antibiorésistance sous la responsabilité des agences régionales de santé

NOR : AFSP1514775J

Désigner au sein de chaque établissement de santé :
un référent en antibiothérapie chargé « d'élaborer et diffuser les recommandations locales et consensuelles pour l'antibiothérapie ».

Le contexte

- Les axes du projet

1- Hotline CHU

2- Formation et animation réseau de référents

3- Formations destinées aux médecins de ville

4- Expérimentation télémédecine

Le contexte

□ Les axes du projet

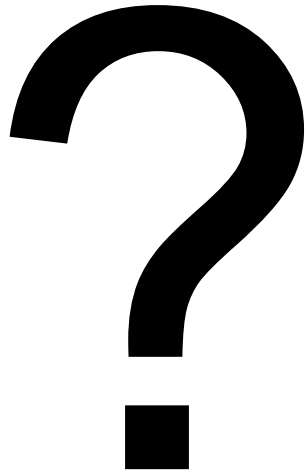
1- Hotline CHU

2- Formation et animation réseau de référents

3- Formations destinées aux médecins de ville

4- Expérimentation télémédecine

Le contexte



- Qui sont ces référents
- Quel est leur rôle
- Comment s'articule le conseil en antibiothérapie dans la région des Pays de Loire

Méthodes

- **Aller à la rencontre de tous les référents**
- Entretien individuel à l'aide d'un questionnaire formalisé
- 3 investigateurs

□ 09/2017 - 03/2018

VOUS

Nom Prénom

Fonction

Médecin. Spécialité :

Pharmacien

Autre profession. Précisez :

Votre lieu d'exercice

Centre hospitalier

Clinique

Hôpital local

Centre de soins de suite et réadaptation

Autre type d'établissement

Préciser le nom de votre établissement d'exercice et son adresse :

.....

Votre adresse email :@.....

Nombre de lits : dont : lits de médecine lits de chirurgie

Service d'Urgences

SSR. Nombre de lits :

EHPAD. Nombre de lits :

LE CONSEIL EN ANTIBIOTHERAPIE DANS VOTRE ETABLISSEMENT :

Disposez-vous des conseils en antibiothérapie ? Oui Non

Si la réponse est non :

Souhaiteriez-vous pouvoir fournir des conseils en antibiothérapie dans votre établissement ?

Non

Oui

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Manque de temps dédié

Manque de connaissances dans certains domaines de l'inféziologie. Lesquels ?

.....

Réticences des confrères de l'établissement à solliciter des avis dans ce domaine

Autre :

.....

Existe-t-il, dans votre établissement, un outil informatique d'aide à la prescription des antibiotiques ?

Non

Oui

e.pipi

antibiologie

antibioic

autre. Précisez :

VOS ATTENTES

L'accès simple à un outil informatique d'aide à la prescription des antibiotiques

Si un outil informatique était mis à disposition, seriez-vous d'accord pour le présenter à vos confrères de l'établissement ? oui non

Le conseil téléphonique personnalisé par un infectiologue

Des réunions de FMC plus fréquentes dans le domaine du bon usage des antibiotiques.

Suggestions de thème(s) à aborder :

.....

La création d'un diplôme universitaire au sein de la Région des Pays de Loire sur la prise en charge des infections communautaires.

Seriez-vous intéressé pour y participer à titre personnel ? oui non

Une aide pour donner plus de visibilité sur votre action de conseil en antibiothérapie au sein de votre établissement (ligne téléphonique dédiée...)

Autres :

.....

.....

Résultats



79 référents ↔ 106 établissements

2 refus
2 non-réponse
1 congé prolongé

5 référents non vus

5 établissements sans référent

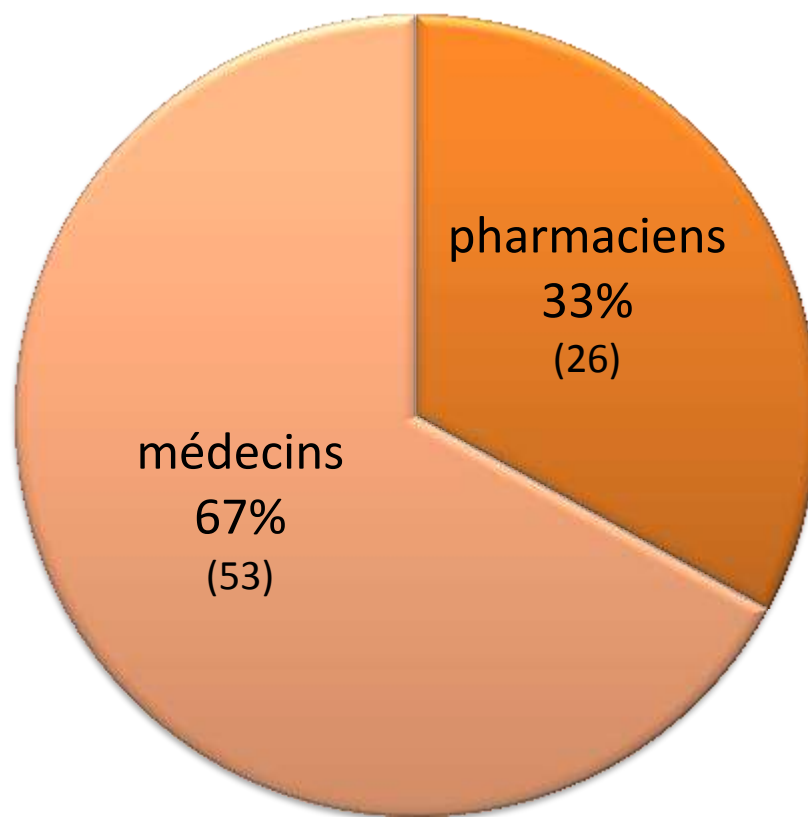
Enquête

74 référents

96 établissements

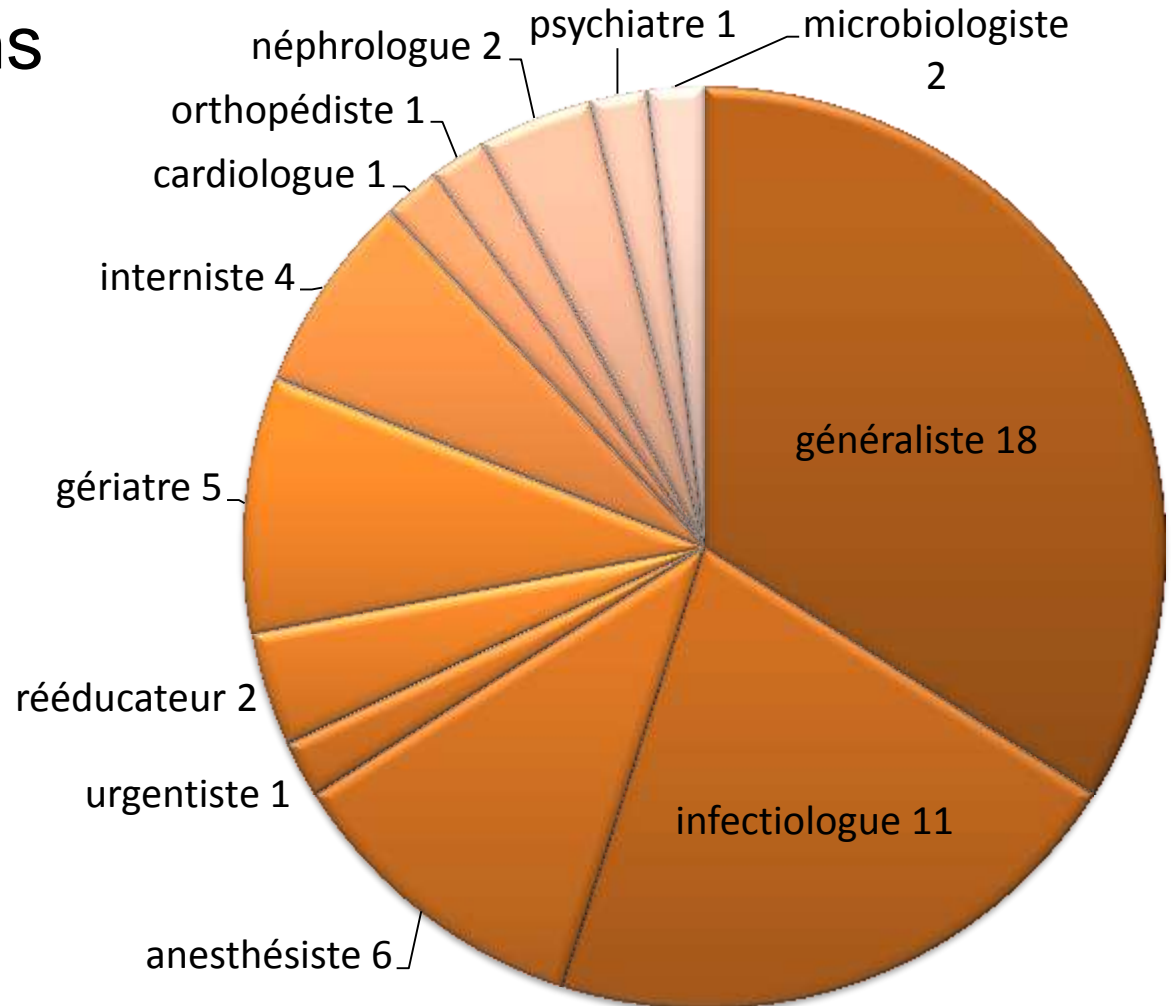
Résultats – les référents

□ Profession



Résultats – les référents

□ Médecins (N=53)



Résultats – les référents

- Formation
 - **DESC 14%**
 - DU 53%
 - **Aucune 32%**
 - Inconnu 1

- 43% (34) fournissent du conseil ATB
 - dont ½ ont un appui infectiologique complémentaire

Résultats – les établissements

- Outils d'aide à la prescription
 - ▣ Protocoles « papier »
 - ▣ Outil informatique 45%



Maladies Infectieuses et Tropicales

Guide de traitement - Référence pour une bonne pratique médicale



Résultats – les établissements

- Conseil téléphonique par infectiologue



Résultats – les établissements

□ Conseil téléphonique par infectiologue

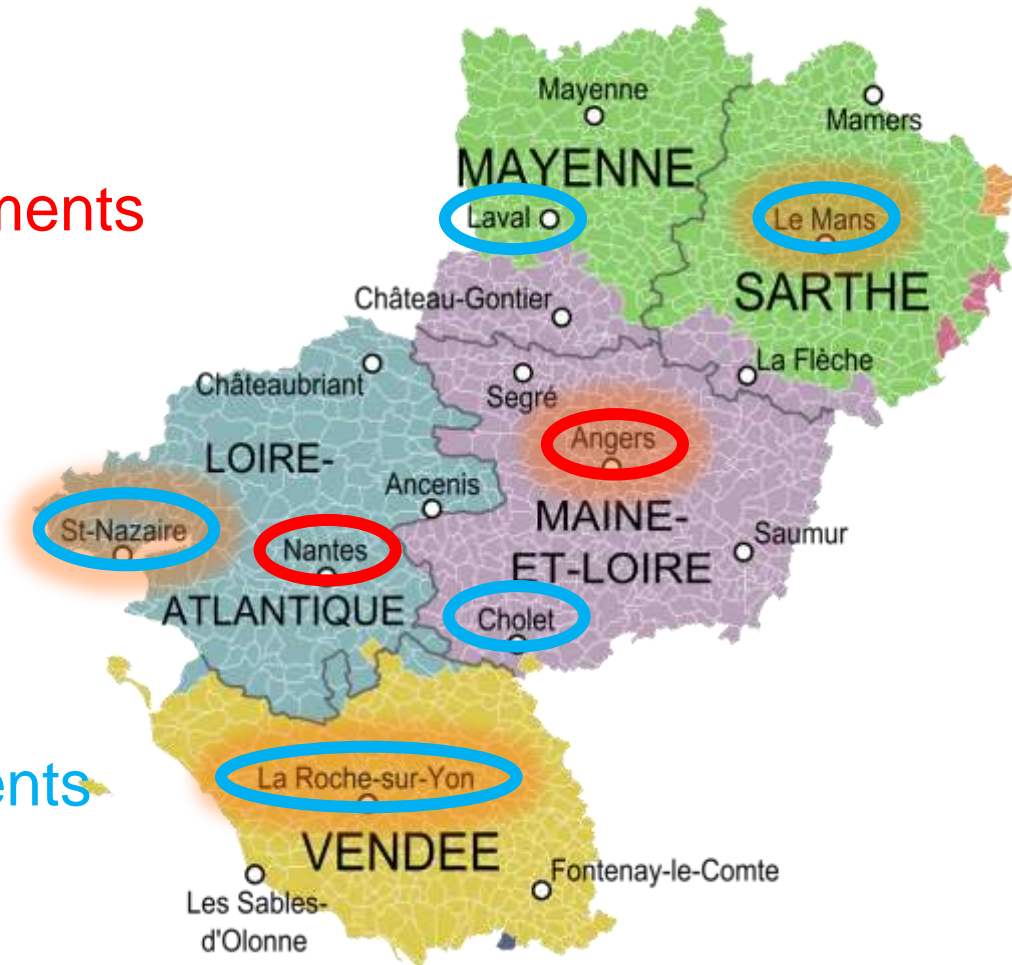
24
établissements



Résultats – les établissements

□ Conseil téléphonique par infectiologue

24
établissements



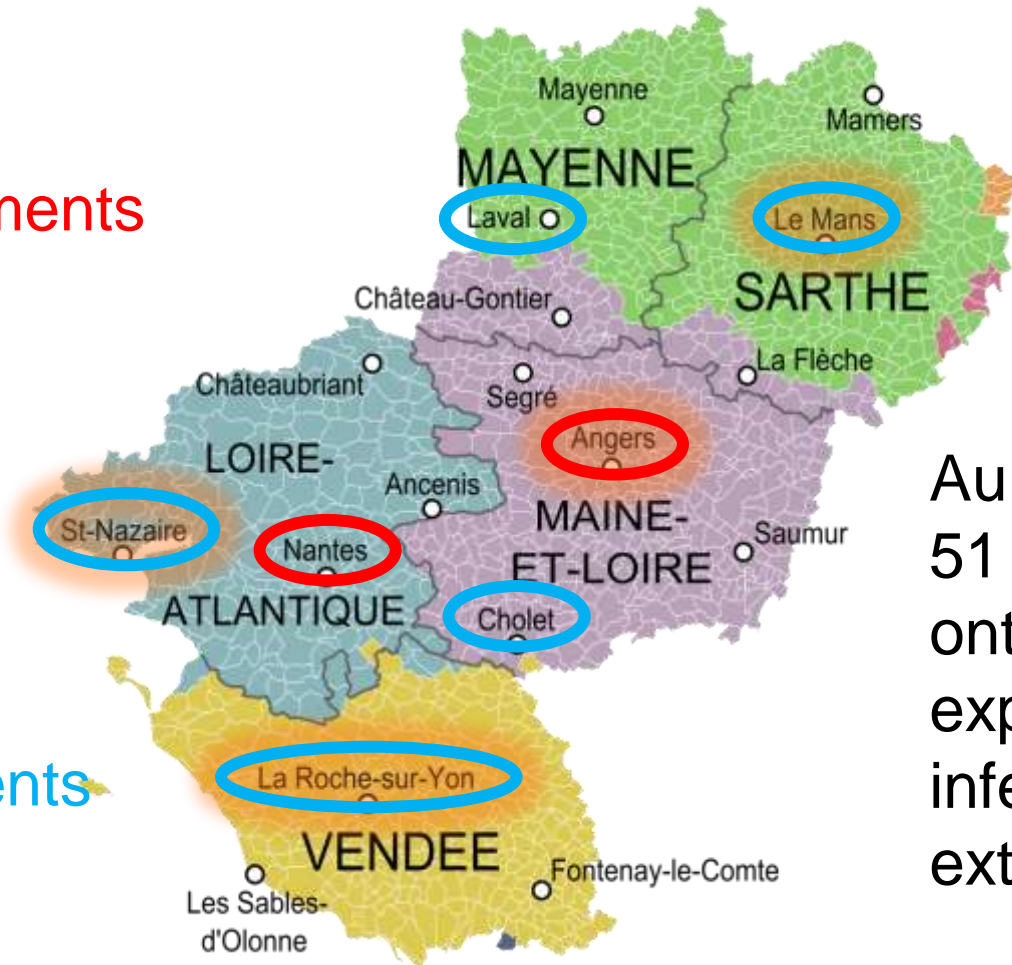
○ CHU
○ CHR

26
établissements

Résultats – les établissements

□ Conseil téléphonique par infectiologue

25
établissements



○ CHU
○ CHR

26
établissements

Au total
51 établissements
ont recours à une
expertise
infectiologique
extérieure

Conclusion

- Référents = correspondants
 - ▣ Manque de formation spécifique
 - ▣ Manque de temps dédié

- Un travail essentiel
 - ▣ Évaluer sur le terrain les difficultés/frein au travail sur le bon usage
 - ▣ Évaluer le réseau d'avis créé autour des CHU/CHR
 - ▣ Créer un lien avec le référent



Merci de votre attention